



l'oxygène  
à la source

**N°205-23**

**AFFAIRES GENERALES – LETTRE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES DU PACTE POUR LE CLIMAT  
– GRAND ANNECY**

Nombre de membres en exercice : 21 Présents : 16 Représentés : 0 Quorum : 11
---

**Délibérations  
du Bureau Syndical  
Séance du 2 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le deux octobre à onze heures, le Bureau du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 22 septembre 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. Michel BEAL, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Christian MARTINOD, Christian ROPHILLE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

M. Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

M. Pierre BARRUCAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

M. Guy DEMOLIS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES**

Mme Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

M. Roland LOMBARD

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

M. Emmanuel GEORGES

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mme, MM. Frédérique LARDET, Didier SARDA, Gilles VIVIAN, Yohann TRANCHANT,  
Jean-Yves MÂCHARD

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mmes et MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

**AFFAIRES GENERALES – LETTRE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES DU PACTE POUR LE CLIMAT DU GRAND ANNECY**

Exposé de Claire LEPAN,

Le Grand Annecy est porteur du Pacte pour le climat qui s'inscrit dans un plan ambitieux climat air énergie. Ce plan a pour objectif de mobiliser les acteurs du territoire afin d'accélérer la transition écologique et la résilience face au dérèglement climatique.

A cet effet, le Grand Annecy a sollicité le SILA afin de devenir partenaire, et en conséquence mettre en valeur deux actions réalisées pour la transition écologique et s'engager à mettre en œuvre deux nouvelles actions par la signature du Pacte du climat.

Les actions retenues sont les suivantes :

- Au titre des réalisations :
  - o La méthanisation des boues et la production de biogaz sur SILOE
  - o La mise en place des stations de mesure des débits des cours d'eau
- Au titre des projets :
  - o L'infiltration des eaux pluviales urbaines sur le site du siège
  - o L'étude prospective de la qualité des eaux du lac dans le cadre du Plan lac 2030.

Il convient en conséquence d'acter ce partenariat du Pacte pour le climat et les actions retenues via une lettre d'engagement envers le Grand Annecy.

Les membres du Bureau sont invités à :

1. approuver l'engagement présenté,
2. autoriser le Président à signer la lettre d'engagement correspondante.

**- ADOPTÉ -  
à l'unanimité**

**Voix POUR : 16  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
Non votants : 0**

**Par délégation,  
Pascale ABADIE,  
Directeur Général Adjoint des Services**

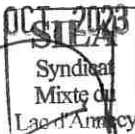
**Mme Séverine MUGNIER,  
Secrétaire de séance**



Acte reçu à la Préfecture  
Le - 3 OCT, 2023  
Publié le - 5 OCT, 2023



Exécutoire le - 5 OCT, 2023  
Le Président  
Pierre BRUYERE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

